

Un plaidoyer pour les travailleuses agricoles

- La fondation OXFAM défend le droit des travailleuses agricoles à l'international
- Au Maroc, la structure milite pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la fraise

PAR A.S

Le programme suit son cours depuis 2008, et l'INTERMON OXFAM entend bien passer à l'offensive. La fondation, affiliée espagnole d'OXFAM International, une confédération de plus de 17 ONG, en est à la phase lobbying de son Programme justice économique, lancé sur le territoire national depuis 2008. En recrutant un nouveau consultant, la mission actuelle devrait s'atteler à «mener une stratégie de plaidoyer à l'international», visant les «acteurs privés», intervenant dans le commerce, en l'occurrence, l'importation de fraises.

Sensibilisation

Après la dernière consultation, lancée en décembre dernier, pour l'élaboration de la seconde partie d'une étude économique sur les producteurs à l'échelle internationale, l'OXFAM s'intéresse cette fois-ci aux importateurs de fruits rouges au Maroc. Elle s'appête ainsi à lancer une mission à l'international pour, souligne



La stratégie menée a permis d'établir une synergie entre les différents importateurs de fraise du Maroc.

(PHOTO : AFP)

la fondation, «sensibiliser sur les conditions de travail dans le secteur des fruits rouges», et la chose est d'une originalité inouïe, «principalement la protection sociale». Connaissant en effet, le degré de couverture sociale très bas au Maroc, pour des professions quelquefois socialement valorisantes, sensibiliser un importateur mondial sur la protection sociale des salariés agricoles marocains relève de l'extra-

ordinaire. Cela n'est pas pour décourager la fondation. «La stratégie internationale a permis de réaliser des avancées considérables dans le secteur», déclare INTERMON OXFAM. Cette stratégie internationale a en effet été entamée en 2011 vis à vis des importateurs anglais de fraise et semble avoir porté ses fruits. INTERMON OXFAM affirme à ce propos qu'«une synergie a été établie avec les différents

importateurs de fraise du Maroc». «C'est pour cela», poursuit la fondation, «que les partenaires et l'équipe de programme de justice économique au Maroc ont jugé nécessaire de continuer dans la même vision et d'identifier d'autres pays européens susceptibles de donner une valeur ajoutée à la stratégie». En 2012, OXFAM a jeté son dévolu sur la France, «où des premières actions sont déjà entreprises», selon OXFAM et la consultation actuelle aura la charge entre autres de «proposer de nouveaux pays européens pour l'intervention de la stratégie internationale».

Un programme cible

Alliant l'originalité à l'efficacité, INTERMON OXFAM entreprend, depuis 2008 déjà, la mise en œuvre de son «Programme justice économique au Maroc», dans le cadre de son plan stratégique quinquennal 2007-2012 «Exiger la justice», dont les objectifs, outre la justice économique, sont «les services essentiels, les droits en situation de crise et la justice entre les sexes». Dans le cas du Maroc, c'est donc la justice écono-

mique qui est défendue par la fondation. Pour mener à bien ce chantier, la fondation et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) ont signé et financé conjointement une convention intitulée «Amélioration des conditions de travail des femmes travailleuses agricoles du secteur de la fraise dans la région de Larache» (Maroc). Et c'est précisément dans le cadre de cette convention qu'a été lancée, en septembre 2011, la stratégie internationale visant les importateurs étrangers de fruits rouges. Cependant, stratégie internationale, programme, convention, il y a là des éléments d'imbrication risqués entre des objectifs certes complémentaires, mais différents, de par leur mise en œuvre matérielle et dans le temps. Pour OXFAM, «la stratégie adopte la même vision que le programme». «Le programme (...) est une vision positive basée sur le travail conjoint et constant» pour de meilleures conditions de vie des femmes travailleuses agricoles dans le secteur de la fraise, dans la région de Larache et de Moulay Bouselham. La fondation se bat en effet, depuis des années, pour faire en sorte que «l'activité agricole puisse satisfaire les besoins» des agriculteurs agricoles, mais aussi pour «obtenir des règles commerciales plus justes», sans oublier, bien entendu, la lutte pour la réduction de l'impact des changements climatiques.